

Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements

TABLEAU 1 : Diplômés délivrés à l'année N

Epreuves débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	1			
	Nombre de reçus	2			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	3			
	Nombre de reçus	4			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	5			
	Nombre de reçus	6			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

Epreuves débutant entre le 1er août et le 31 décembre

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	7			
	Nombre de reçus	8			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	9			
	Nombre de reçus	10			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	11			
	Nombre de reçus	12			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

TABLEAU 2 : Nombre d'étudiants ayant effectué une rentrée à l'année N

Session débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

Effectif total	Années d'études dans la formation	Effectif total			
		Hommes	Femmes	Total	Étrangers
		A	B	C	D
Effectif total	1ère année	1			
	2ème année	2			
	3ème année	3			
	4ème année	4			
	Total	5			

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont Allègement de scolarité	VAE	6				
	Hors VAE	7				

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont nouveaux inscrits		8				

Session débutant entre le 1er août et le 31 décembre

Effectif total	Années d'études dans la formation	Effectif total			
		Hommes	Femmes	Total	Étrangers
		A	B	C	D
Effectif total	1ère année	9			
	2ème année	10			
	3ème année	11			
	4ème année	12			
	Total	13			

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont Allègement de scolarité	VAE	14				
	Hors VAE	15				

			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
			A	B	C	D
Dont nouveaux inscrits		16				

Tableau 3 : Sélection à l'entrée à l'année N

Epreuves de sélection débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation*	1			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	2			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	3			

* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Epreuves de sélection débutant entre le 1er août et le 31 décembre

		Hommes A	Femmes B	Total C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation*	4			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	5			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	6			

* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Les épreuves de sélection pour entrer dans votre formation sont-elles communes à d'autres formations?
D1 Oui Non

Si oui, indiquez la liste des établissements qui partagent les épreuves de sélection avec la vôtre :
D2

Tableau 4 : Nombre d'interruption de scolarité à l'année N

Vous devez renseigner le tableau des interruptions de scolarité. Si vous n'en avez pas, veuillez mettre des 0.

Interruptions entre le 1er janvier et le 31 juillet

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes A	Femmes B	Total C
1ère année	1			
2ème année	2			
3ème année	3			
4ème année	4			
Total	5			

Interruptions entre le 1er août et le 31 décembre

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes A	Femmes B	Total C
1ère année	6			
2ème année	7			
3ème année	8			
4ème année	9			
Total	10			

*hors élèves ayant annoncé un report de scolarité

Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base

FISAN - FICHE INDIVIDUELLE Formations aux professions sanitaires

Ecole / Institut de formation :	A1	<input type="text"/>
Formation :	A2	<input type="text"/>
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	A3 <input type="text"/>
	Année	B3 <input type="text"/>
Nom Prénoms	A4	<input type="text"/>

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2014

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A5	<input type="text"/>	A fourni son Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A6	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---	----	----------------------	--	----	---------------------------	---------------------------

Année de formation

l'étudiant a effectué une rentrée en 2014 :

- A7
- 1- 1ère année
 - 2- 2ème année
 - 3- 3ème année
 - 4- 4ème année

Redoublant en 2014

- A8
- Oui
 - Non

Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2014 :

- 5- Diplômé et sorti*
- 6- Report de scolarité*
- 7- Interruption de scolarité*
- 8- Autre sortie définitive*

A effectué une rentrée en 2014 et est sorti diplômé en 2014

- A36
- Oui
 - Non

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement

Mois A9

Année B9

Sexe

A10

- Féminin
- Masculin

Nationalité

A11

- Française
- Union Européenne
- Autre

Année de naissance

A12

A13

Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)

- 1- Etudiant / élève sans autre statut
- 2- Apprenti
- 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
- 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
- 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ?

(cocher 2 cases au maximum)

- A14 1- Aucune aide financière
- A15 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
- A16 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme
- A17 4- Contrat d'apprentissage
- A18 5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation
- A19 6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
- A20 7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
- B20 8- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
- A21 9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
- A22 10- Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
- A23 11- Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie)
- A24 12- Autre prise en charge
- A25 13- Demande de prise en charge en cours

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale :

A37

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ?

A26 Oui Non

Dispense partielle de formation hors VAE ?

A27 Oui Non

(y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2 ou 3ème année par exemple)

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2014

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹ A28 Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹ A29 ¹ Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton

99 pour étranger

Interruption des études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée A30 Oui NonProfession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²² Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

Père	Mère	Tuteur
<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur
<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
A31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	B31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	C31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire
<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé
<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier
<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

A32

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation Cocher une seule case

- 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 1- Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 3- Première année d'études de santé en Faculté de médecine
- 4- Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- 5- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- 6- Emploi dans un autre secteur
- 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 8- Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- 9- Chômage
- 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)

A33

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation Cocher une seule case

- 1- Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
- 2a- BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)
- 2b- BEPA services aux personnes
- 2c- BEPC (niveau ou diplôme)
- 3- Autres BEP, CAP ou fin 2nde ou 1ère
- 4- Niveau fin terminale
- 6- Baccalauréat
- 8- Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
- 9- BTS
- 10- DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel
- 11- DEUG, DEUST (L2)
- 12- LICENCE (L3)
- 13- MASTER 1 / MAITRISE
- 14- MASTER 2 / DESS, DEA
- 15- DOCTORAT

A34

Série de baccalauréat <i>(cocher une seule case)</i>	
<input type="radio"/>	1- Série L (A)
<input type="radio"/>	2- Série ES (B)
<input type="radio"/>	3- Série S (C,D,D',E)
<input type="radio"/>	4- Série ST2D et STD2A (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)
<input type="radio"/>	5- Série STL (F5,F6,F7,F7')
<input type="radio"/>	6- Série STMG (STG, STT, G, H)
<input type="radio"/>	7- Série STAV (STPA, STAE)
<input type="radio"/>	8- Série ST2S (SMS, F8)
<input type="radio"/>	9- Série Hôtellerie
<input type="radio"/>	10- Séries F11,F11'
<input type="radio"/>	11- Baccalauréat professionnel
<input type="radio"/>	12- Baccalauréat étranger

Année d'obtention du baccalauréat

A39

A35

Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu <i>(cocher une seule case)</i>	
<input type="radio"/>	1- Aucun diplôme sanitaire ou social
<input type="radio"/>	2- Diplôme du secteur social ou médico-social
<input type="radio"/>	3- Ambulancier
<input type="radio"/>	4- Infirmier
<input type="radio"/>	5- Sage-femme
<input type="radio"/>	6- Masseur-kinésithérapeute
<input type="radio"/>	7- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical
<input type="radio"/>	8- Aide-soignant
<input type="radio"/>	9- Pédicure-podologue
<input type="radio"/>	10- Manipulateur d'électroradiologie médicale
<input type="radio"/>	11- Ergothérapeute
<input type="radio"/>	12- Psychomotricien
<input type="radio"/>	13- Auxiliaire de puériculture
<input type="radio"/>	14- Préparateur en pharmacie hospitalière
<input type="radio"/>	15- Autre diplôme sanitaire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales et de la santé, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité

FISPE - FICHE INDIVIDUELLE Formations aux professions sanitaires : les spécialités

Ecole / Institut de formation :	A1	<input type="text"/>
Formation :	A2	<input type="text"/>
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	A3 <input type="text"/> Année B3 <input type="text"/>
Nom Prénoms	A4	<input type="text"/>

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2014

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A5	<input type="text"/>	A fourni son Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A6	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Année de formation	A7	<input type="radio"/> 1- 1ère année <input type="radio"/> 2- 2ème année <input type="radio"/> 3- 3ème année <input type="radio"/> 4- 4ème année	Redoublant en 2014	A8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2014 :		<input type="radio"/> 5- Diplômé et sorti* <input type="radio"/> 6- Report de scolarité* <input type="radio"/> 7- Interruption de scolarité* <input type="radio"/> 8- Autre sortie définitive*			
A effectué une rentrée en 2014 et est sorti diplômé en 2014	A36	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement	Mois	A9 <input type="text"/>	Année	B9	<input type="text"/>
Sexe	A10	<input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin	Nationalité	A11	<input type="radio"/> Française <input type="radio"/> Union Européenne <input type="radio"/> Autre
			Année de naissance		<input type="text"/>

A13

Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)

<input type="radio"/> 1- Etudiant / élève sans autre statut
<input type="radio"/> 2- Apprenti
<input type="radio"/> 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
<input type="radio"/> 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
<input type="radio"/> 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)

A14	<input type="radio"/> 1- Aucune aide financière
A15	<input type="radio"/> 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
A16	<input type="radio"/> 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme
A17	<input type="radio"/> 4- Contrat d'apprentissage
A18	<input type="radio"/> 5- Salariés du privé: contrat de professionnalisation
A19	<input type="radio"/> 6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
A20	<input type="radio"/> 7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
B20	<input type="radio"/> 8- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
A21	<input type="radio"/> 9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
A22	<input type="radio"/> 10 - Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
A24	<input type="radio"/> 11 - Autre prise en charge
A25	<input type="radio"/> 12 - Demande de prise en charge en cours

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale :

A37

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ? A26 Oui Non

Dispense partielle de formation hors VAE ?
(y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2e année) A27 Oui Non

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation¹ A28

Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)¹ A29

¹ Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton
99 pour étranger

Profession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²

² Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

- | Père | Mère | Tuteur |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> 1- Agriculteur | <input type="radio"/> 1- Agriculteur | <input type="radio"/> 1- Agriculteur |
| <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise | <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise | <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise |
| A30 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur | B30 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur | C30 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur |
| <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire | <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire | <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire |
| <input type="radio"/> 5- Employé | <input type="radio"/> 5- Employé | <input type="radio"/> 5- Employé |
| <input type="radio"/> 6- Ouvrier | <input type="radio"/> 6- Ouvrier | <input type="radio"/> 6- Ouvrier |
| <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé) | <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé) | <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé) |

Dispense de formation

A31 Oui Non

A32

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation	Cocher une seule case
<input type="radio"/> 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement <input type="radio"/> 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle <input type="radio"/> 5- Emploi dans le secteur hospitalier <input type="radio"/> 6- Emploi dans un autre secteur <input type="radio"/> 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement <input type="radio"/> 9- Chômage <input type="radio"/> 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité <input type="radio"/> 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	

A33

Formation de base (uniquement pour les cadres de santé)	Cocher une seule case
<input type="radio"/> 1- Audioprothésiste <input type="radio"/> 2- Diététicien <input type="radio"/> 3- Ergothérapeute <input type="radio"/> 4- Infirmier diplômé d'Etat <input type="radio"/> 5- Infirmier de secteur psychiatrique <input type="radio"/> 6- Manipulateur d'électroradiologie médicale <input type="radio"/> 7- Masseur-kinésithérapeute <input type="radio"/> 8- Opticien-lunetier <input type="radio"/> 9- Orthophoniste <input type="radio"/> 10- Orthoptiste <input type="radio"/> 11- Pédicure-podologue <input type="radio"/> 12- Préparateur en pharmacie <input type="radio"/> 13- Psychomotricien <input type="radio"/> 14- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé

A34

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales et de la santé, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.